

Cette fiche vous aidera à mettre en œuvre des solutions techniques afin de limiter le risque d'accident de plain-pied dans le secteur de l'agriculture.

Vous trouverez dans cette fiche :

- Les statistiques
- L'origine du risque
- Les solutions techniques
- La bibliographie



Dans les Champs ou au Hangar de Conditionnement, les situations à risques sont nombreuses en Agriculture.

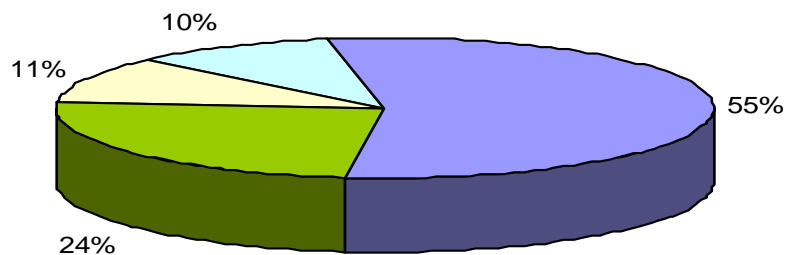


Eléments Statistiques

40% des accidents de plain-pied du secteur de l'agro-alimentaire (CTN D) se produisent **dans l'agriculture**.

Entre 2005 et 2007 cela a représenté, **200 AT de plain-pied** dans ce secteur (Cf. Statistiques Fiche Générale).

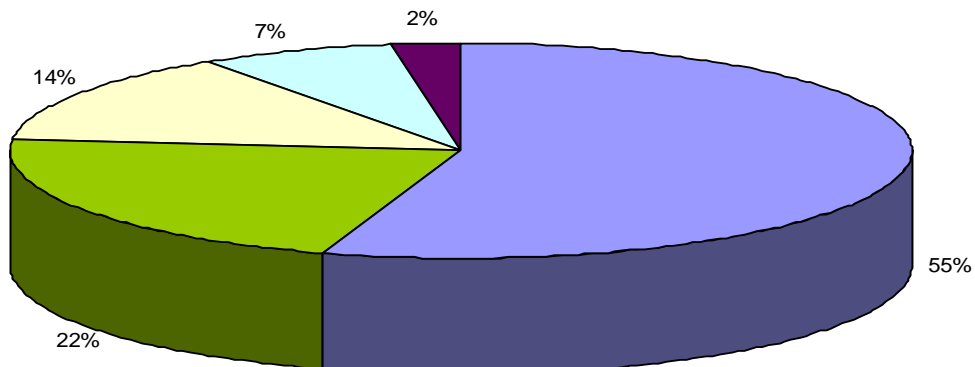
Eléments matériel ayant occasionné des accidents de plain-pied dans le secteur de l'Agriculture entre 2005 et 2007



- GLISSADES (SOLS GLISSANTS OU EN MAUVAIS ETAT)
- FAUX PAS - PERTE D'EQUILIBRE
- OBSTACLES FIXES
- ENCOMBREMENT DES VOIES DE CIRCULATION (OBJETS ABANDONNES OU ENTREPOSES TEMPORAIREMENT)

Les Lésions

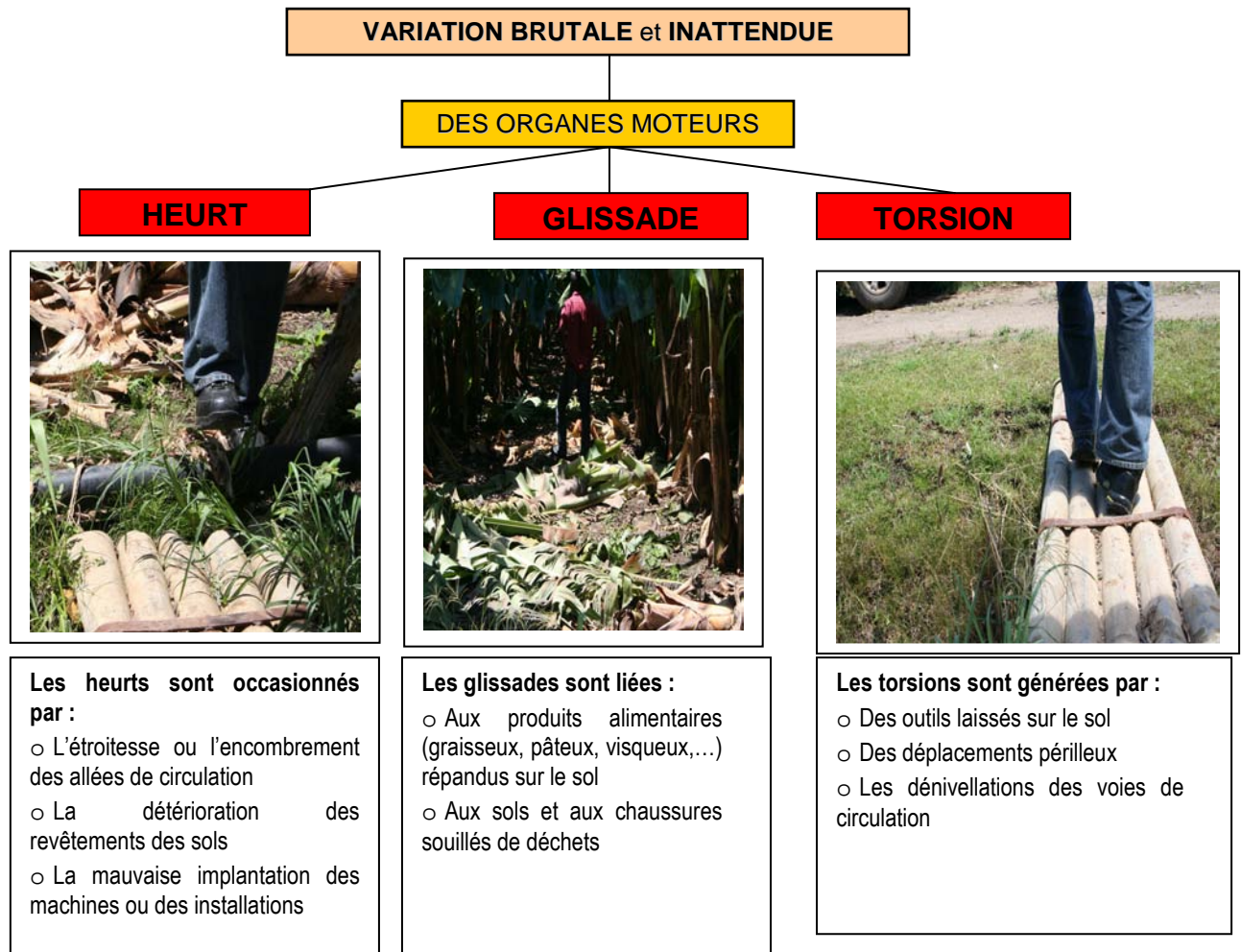
Lésions occasionnées par les accidents de plain-pied dans le secteur de l'Agriculture entre 2005 et 2007



- contusion
- entorse
- plaies
- lésions de natures multiples
- douleur effort lumbago

Origine du risque

La chute peut se produire à l'occasion d'une **glissade** (perte d'adhérence au sol), d'un **heurt** ou d'une **torsion** des organes moteurs d'un individu par rapport à **un obstacle non repéré**. Parmi les facteurs à l'origine de la chute de plain-pied, nous retrouvons :



Parmi les situations à risque de chute de plain-pied de ce secteur citons :

Les déplacements :

- En environnement agricole : (les champs, exposition aux intempéries, les zones non stabilisées et /ou à forte déclivité, l'irrégularité des sols...)
- Dans des locaux encombrés par la mauvaise implantation des équipements de travail, la densité de l'activité de conditionnement, le non respect des largeurs de circulation en présence ou non de machines
- Les déplacements en zones humides et souillées par des déchets végétaux ou animaux.

Les activités :

- Le convoyage des fruits, des légumes, des animaux, des matières premières
- Les opérations de conditionnement
- Les opérations d'entretien des plantations de récolte, de traitement phytosanitaire...
- L'entretien et le nettoyage des locaux, des machines
- La conduite des engins

Mesures de Prévention

CONCEPTION DES BATIMENTS ET DES LOCAUX

IMPLANTATION

- o Favoriser une implantation de plain-pied de vos infrastructures.
- o Eviter les dénivellations au niveau des quais de chargement-déchargement

REVÊTEMENT DE SOL

- o Assurez vous de l'élimination de toutes vos eaux stagnantes sur le sol, en limitant les défauts de planéité ou en aménageant des dispositifs supprimant la rétention de l'eau.



Revêtement de sol très glissant (saturation de boue et de déchets)



- o Recouvrir vos caniveaux de grille ou caillebotis de protection antidérapante

VOIES DE CIRCULATION

- Procéder à la matérialisation des voies de circulation.
- Equiper les voies de circulation de garde-corps réglementaires au niveau des quais de chargement et de déchargement.



Garde-corps non conforme

Absence de garde-corps

- Séparer les voies de circulations piétonnes, des voies de circulation des engins de manutentions ou des animaux,



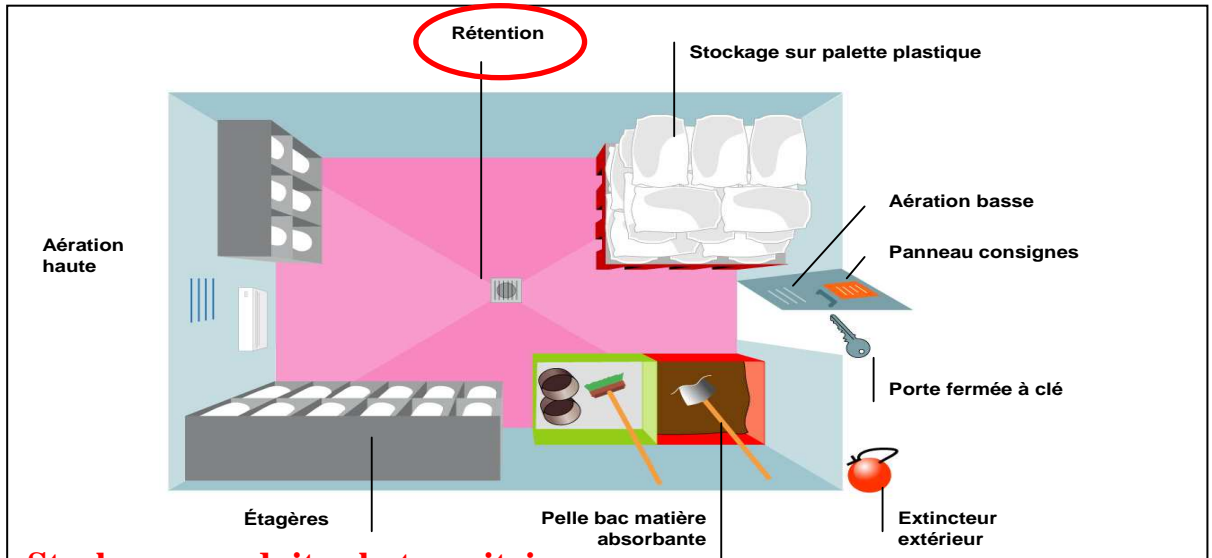
ECLAIRAGE

- Préférer un éclairage naturel des locaux et des allées de circulation
- Implanter un éclairage régulier et suffisant.
- Limiter les effets d'ombre, d'éblouissement, des contrastes clairs/obscur trop violents



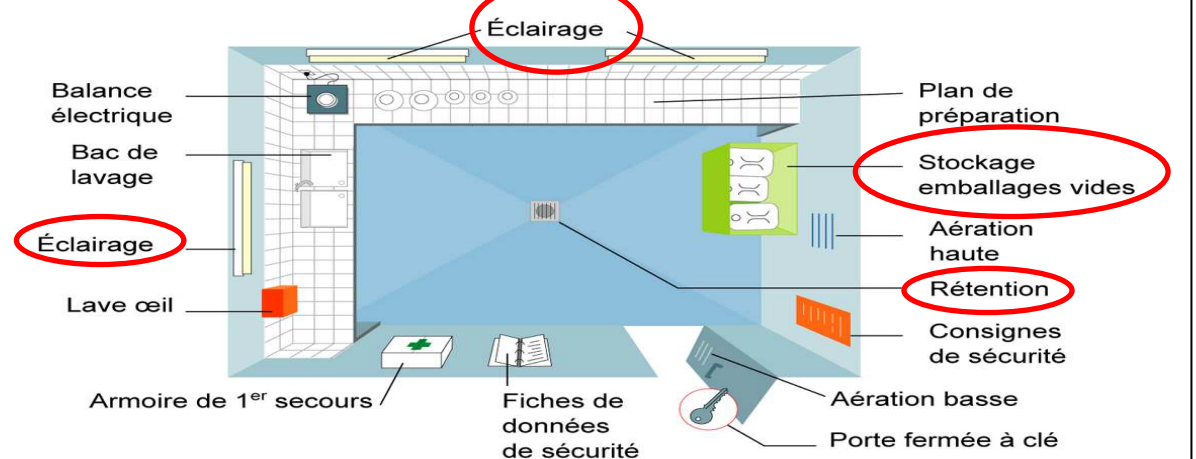
Produits phytosanitaires

- Limiter le risque de glissades liées aux déversements accidentels par la mise en place de dispositif de rétention.

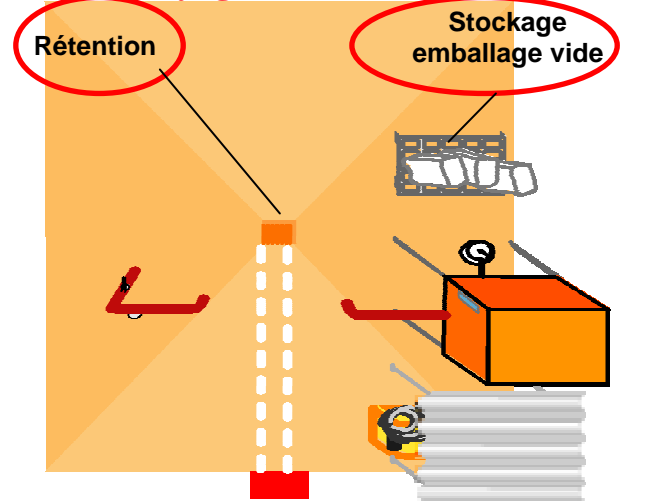


Stockages produits phytosanitaires

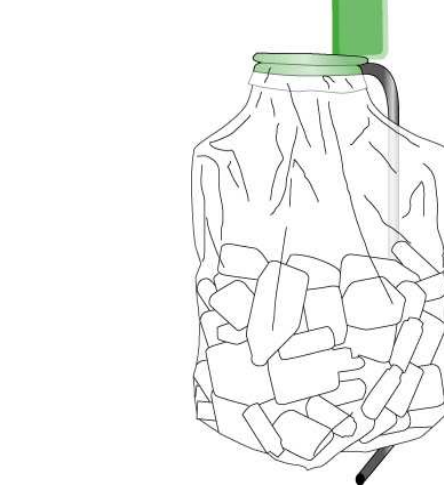
Laboratoire phytosanitaire



Local de remplissage des pulvérisateurs et de nettoyage



Dispositif de récupération des déchets



VOIES DE CIRCULATION

- Procéder à la matérialisation des voies de circulation.
- Equiper les voies de circulation au dessus des caniveaux, de passerelles adaptées (largeur > 90cm et garde-corps conforme).



- Aménager les voies de circulation à forte déclivité de marches naturelles limitant le risque de glissade.



INSTALLATIONS

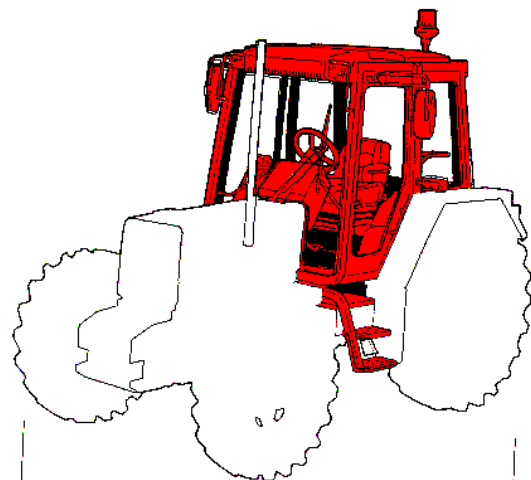
- Equiper vos installations d'enrouleurs automatiques (pour les dispositifs d'arrosage par exemple)



- Intégrer les équipements de travail au bâtiment de façon à limiter le risque de chute de plain-pied



- Faciliter l'accès au poste de conduite des engins



Marchepieds et poignée d'accès
Conforme

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

CONSIGNES

- Assurer le maintien de l'ordre, du rangement des équipements et matériaux



MOYENS ORGANISATIONNELS

- Le nettoyage, doit être réalisé à la fin de journée de travail.
- Signaler et interdire les accès aux zones de travail au personnel non autorisé
- Donner des moyens de communication adaptés afin de limiter la circulation du personnel administratif dans les zones à risques

SIGNALISATION

- Signaler et réparer immédiatement les revêtements de sol endommagés

ENTRETIEN

- Procéder à l'entretien régulier des sols (balayage, dégraissage, ...) et des globes lumineux
- Procéder au nettoyage immédiat des déversements accidentels et signalez les endroits humides ou glissants
- Remplacer les ampoules défectueuses
- Utiliser des produits d'entretien qui ne réduisent pas la propriété adhérente des sols

CHAUSSURES DE SECURITE

- Donner à votre personnel des chaussures de sécurité confortables et adaptées aux conditions de travail
- Donner au personnel administratif amené à se déplacer dans la zone de fabrication des chaussures de sécurité adaptés.
- Changer régulièrement et de façon systématique les chaussures de sécurité des salariés
- Assurer un stock suffisant de chaussures de sécurité.

La protection des pieds



Les bottes utilisées doivent respecter la **norme**
EN 345-346-347

EPI (EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL)

Bibliographie Générale

Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. Edition INRS ED 950.

Les accidents de plain-pied. Edition INRS ED 5030.

Glissades, trébuchements et autres accidents de plain-pied.(Dossier Web) disponible sur www.inrs.fr

Prévention des chutes de plain-pied. Edition INRS ND 2068

La sécurité vis-à-vis des glissades. Facteurs déterminant la résistance au glissement des sols.
Edition INRS ND 2186.

Liste et guide des revêtements de sol disponible sur www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Petites chutes et conséquences. DVD INRS DV 331.

Bibliographie Générale

Note technique sur l'utilisation des échelles disponible à la Direction des Risques Professionnels CGSS Martinique et sur le site de la CGSS www.cgss-martinique.fr

Cette bibliographie est disponible auprès

de notre service documentation :

0596 66 51 32

ou téléchargeable sur le site de l'INRS

www.inrs.fr